



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 15 septembre 2017 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Emilie BLANC, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER

Excusé : Bernard HANSBERGER avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Secrétaire de séance : René COLLIGNON

Ouverture de séance à 20 h 10

Approbation du Procès-Verbal du 13 juillet 2017

Le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2017 est approuvé, sans remarque à l'unanimité des présents et pouvoir.

1- Délégations au maire

Dans le cadre des délégations dont il dispose,

- le maire a signé une modification de contrat d'assurance (passage de Villassur 2 à Villassur 3 et modification de la côte de l'Unimog)
- a attribué une concession pour 30 ans à M et Mme Grenard Michel.
- a attribué le logement de la mairie à M ASSOUS et Mme VIANA COSTA.

1 – Conseil départemental du Jura: marché RD25 E3

Le conseil départemental a relancé le marché de déneigement de la RD25 E3 (Lot 54 : SC11 déneigement et salage des routes départementales)

Il est fait la proposition suivante : un forfait de 110 € pour la mise à disposition du chauffeur et du matériel et un prix de 16 € par km de voie traitée en semaine ou 19 € du km dimanche et jour férié.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des présents et pouvoir, autorise le maire à présenter une offre pour le déneigement de la RD 25 E3 et à signer tous les documents relatifs à ce dossier

3 – Voirie : passage du casse-cailloux et enrobé

Casse cailloux : La commission voirie a fait des demandes de devis pour le passage du casse cailloux sur certains chemins de la commune (600€ de broyage et 600 € de transfert pour 500m de chemin ou pour 1km 1300 € de broyage et 450 € de déplacement – prix HT)

Ces devis, d'une seule entreprise, ne comprennent pas le compactage qui doit être fait ensuite. De plus, pour la réalisation de tels travaux, l'agent communal ne peut pas faire la préparation seul – enlever et reposer les renvois d'eau - dans les délais avant l'hiver.

Le conseil est bien conscient que ces chemins ont besoin de travaux mais il souhaite approfondir la réflexion sur la gestion des chemins, avec l'aide de l'expert foncier, en priorisant au mieux les besoins – arrêter de mettre de la groisse qui ne tient pas etc. – et prendre un peu de recul sur la pérennité de tels travaux. Néanmoins, un essai de casse cailloux sera fait au printemps sur un des chemins.

Enrobé :

- comme il avait été décidé, la réfection des routes à Tailla et au Creux de l'eau a été réalisé et, afin d'optimiser le déplacement des machines, un morceau supplémentaire a été réalisé.
- La chaussée est fortement dégradée sur la route des Petits Bouchoux. Dans l'urgence, avant l'hiver le conseil décide faire un enduit bicouche (devis SJE 910 € HT). Des dégâts importants ont aussi été constatés sur la route VC 3 vers Beauregard. Vu le devis établi par la SJE (6695 € HT) un programme de réfection sera fait l'année prochaine (pas de bicouche mais enrobé à froid avant l'hiver pour boucher les principaux trous)

Autre travaux de voirie: le conseil décide de finir le projet aire de co-voiturage pour un montant de 1656 € TTC.

4 – Embauche agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité

Etant donné que le choix du conseil est de ne pas faire les travaux au casse cailloux, il n'est pas nécessaire d'embaucher un agent contractuel.

5 – Indemnité de conseil du nouveau trésorier : M Castelain Philippe

M Castelain a transmis sa demande, d'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux, et d'indemnité de confection des documents budgétaires.

Après discussion et souhaitant des informations complémentaires, le conseil décide de repousser cette question à l'ordre du jour du prochain conseil.

6 – Décision modificative n°1

Le maire fait un point sur la trésorerie de la commune, solde estimé au 31/12/17 : 97 254.39 €. Il fait remarquer que ce solde inclut les ventes du bois de la tempête et qu'il reste 3 parcelles du lotissement à vendre pour un montant de 90 688€.

Du fait des travaux supplémentaires de voirie (+ 328 €), la nécessité d'acheter une cuve à fuel aux normes (1300 €) et de la décision de terminer l'aire de co-voiturage, le maire propose de prendre la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - opération	Montant	Article (Chap.) - opération	Montant
2151 (21) – 200 Réseaux de voirie	370,00	021 (021) : virement de la section de fonctionnement	1 300,00
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	1 300,00		
2188 (21) – 300 : Autres immobilisations corporelles	- 370,00		
	1 300,00		1 300,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - opération	Montant	Article (Chap.) - opération	Montant
023 (23) – Virement à la section d'investissement	1 300,00		
60632 : Fournitures de petits équipements	- 1 300,00		
61524 : Bois et forêts	- 2 800,00		
615 31 : Voirie	2 800,00		
	0,00		0,00

Total dépenses	1 300,00	Total recettes	1 300,00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité des présents et pouvoir cette décision modificative n°1.

7 – Conseil départemental : devenir RD25 E1

Suite à sa venue au conseil municipal, Mme Durandot, comme elle s'y est engagée, a organisé une réunion en mairie avec les services des routes du département. Le département propose au conseil de rétablir le passage au niveau du glissement et de remettre en état la zone affaissée située en aval en contrepartie du transfert de la RD25 E1 à la commune. Le terrassement comprendrait le terrassement du talus amont, la canalisation des eaux pluviales et la réalisation d'un enduit.

Après débat, majoritairement, les conseillers demandent de prendre l'attache d'un conseil juridique afin d'éclaircir les modalités juridiques consécutives au transfert de cette route. La question sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil.

8 – Elaboration PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Patrick Abraham présente l'invitation de la CCHJSC pour l'élaboration du PCAET. Il souhaite participer à ce travail pour représenter la commune et essayer d'inciter les autres communes et le PNR à agir concrètement et sans délai.

9 – SIDEC : effacement rural, éclairage public, infrastructure téléphonique très La ville

Le remplacement du transformateur de Très La Ville est indispensable dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente. Le SIDEC a travaillé sur ce projet en incluant l'effacement des lignes électriques pour un total de 90 000 € de travaux avec reste à charge de la commune 22 605 €.

Si on veut inclure l'effacement des lignes téléphonique et de l'éclairage public, l'engagement de la commune serait de 31 748,73 €.

Après débat, le conseil accepte le plan de financement prévisionnel sommaire proposé par le SIDEC incluant l'effacement de toutes les lignes et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

10 – Demande du Comité des Fêtes pour une activité gymnastique à la salle polyvalente

Le CDF a lancé une section gymnastique et propose des séances qui auront lieu à la salle polyvalente les jeudis, hors vacances scolaires.

Après délibération, le conseil accepte de mettre à disposition la salle à titre gratuit pour les séances de gymnastique de septembre 2017 à juin 2017 de 18h30 à 20h30, et autorise le maire à établir et signer une convention d'utilisation avec le Comité des Fêtes.

11 – Elections complémentaires des 1^{er} et 8 octobre 2017

Il n'y a pas de candidat pour le 1^{er} tour des élections complémentaires qui est donc annulé. Il est possible de déposer une candidature pour le 2^{ème} tour les 2 et 3 octobre aux heures d'ouverture de la sous-préfecture :

Lundi 2 octobre 2017 : de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30

Mardi 3 octobre 2017 : de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 18 h 00

12 – SIVOS : Rentrée scolaire et effectifs

Isabelle Heurtier fait lecture du message envoyé par Frédérique Blanc, qui est déléguée syndicale pour la carte scolaire, dans lequel elle s'inquiète de la faiblesse des effectifs de l'école. A la suite de la réception de ce courrier Jérôme Grenard, le maire, a fait le point avec le directeur de l'école et maire de La Pesse qui n'est pas trop inquiet car 2 élèves devraient revenir prochainement.

La mairie sera vigilante sur ce sujet pour être rapidement réactive.

Questions diverses :

Informations diverses :

- Arrêté de circulation sur la RD 124 : fermeture de la route partielle au niveau du carrefour entre le 18/09 et le 27/10.

- Lettre du maire rural qui alerte sur la suppression des crédits DETR mais précise que les projets en cours ne sont pas concernés.

- Lecture du courrier de Mme Egraz faisant part de ces réflexions sur les WC publics, la règlementation de la vitesse rue du Chalet et l'aménagement autour des moloks. Ces 3 sujets font partie des études en cours des commissions communales.

- Information Action « Croix Rouge Sur roues » : un camion de la Croix Rouge se déplacera sur la communauté de communes pour proposer différentes aides dans le cadre d'actions sociales itinérantes.

- Le rapport 2016 du SICTOM est consultable en mairie.

- Point de la commission bâtiment pour l'extension de l'entreprise Nicolet Toiture. Le chiffrage des travaux (ouvertures pour les camping-cars, séparation entre les 2 lieux) est estimé à environ 10 000 €. Un calcul proportionnel de l'augmentation de la surface sera fait et une proposition sera faite pour établir le nouveau loyer de l'entreprise.

Prochaine réunion le vendredi 13 octobre 2017 à 20 h 00

La séance est close à 23h45.

IHEURTIER

